



Réhabilitation du système d'eau potable à Cité Soleil

Décembre 2012

Contexte

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) travaille depuis mai 2004 à Cité Soleil, un des plus grands quartiers populaires de Port-au-Prince. La population, estimée à environ 200'000 personnes¹, vit dans des conditions extrêmement difficiles. Violence sporadique et criminalité constante qui rendent difficiles les activités quotidiennes ; détritrus, manque d'hygiène et d'eau potable sont le lot quotidien des résidents de la zone. Le CICR a développé une série de programmes dont celui visant à appuyer les services de l'État dans les travaux de réhabilitation du système de distribution d'eau afin d'améliorer les conditions de vie de cette population.

Cité Soleil a été sans doute le quartier le plus affecté par la violence qui a perduré jusqu'en février 2007. La population a été otage de cette violence. Et des services de base (santé, eau et assainissement) n'étaient plus assurés à cause entre autres de l'insécurité qui empêchait les autorités et services de l'État de travailler dans la zone. Entre 2004 et le premier trimestre 2007, seules quelques organisations humanitaires comme le CICR et Médecins Sans Frontières (MSF) ont eu un accès régulier à cette commune et y ont mis en œuvre des projets d'assistance à la population.

Programme pour l'accès à l'eau

L'accès à l'eau potable fondamental pour la survie de la population à Cité Soleil s'avère souvent très difficile. Le manque d'eau pendant certaines périodes avait pour explication, d'une part, la dégradation considérable des structures existantes et, d'autre part, la violence affectant la cité et ses zones périphériques. Le manque d'eau obligeait en outre les habitants de Cité Soleil à s'approvisionner en eau en dehors de la cité. Cela avait pour conséquence d'exposer davantage ces personnes aux violences et de les empêcher d'exercer des activités génératrices de revenus.

¹ Ce chiffre est une estimation de la plupart des acteurs qui travaillent dans la cité. Il n'engage pas le CICR et ne peut en aucun cas être considéré comme une statistique du Comité international de la Croix-Rouge.

Face à cette situation, le CICR, après des contacts avec le Ministère des Travaux Publics et la Centrale Autonome Métropolitaine d'Eau Potable (CAMEP), a décidé de s'engager auprès des services publics afin d'assurer un accès minimal à l'eau potable pour les habitants de Cité Soleil. Depuis 2005, le CICR a entrepris, en coopération avec les autorités de l'eau, un programme de réhabilitation du système de production et de distribution de l'eau potable ainsi que la remise en place d'un système de gestion assurant un recouvrement des coûts. Le but ultime de cette collaboration très étroite est de permettre aux autorités de reprendre leurs responsabilités afin d'assurer un accès à l'eau régulier à la population.



Cité Soleil, 2005. Une fontaine de distribution d'eau avant réhabilitation.

Réhabilitation des kiosques et des stations de pompage

Dans le cadre de ce programme, le CICR continue ces efforts envers les résidents de Cité Soleil en travaillant également avec le comité de Gestion d'eau pour la réhabilitation des kiosques dans la commune. Cependant, depuis novembre 2007, le CICR a dû recommencer à réparer les kiosques déjà réhabilités en 2006, qui ont été la cible d'actes de vandalisme ou ont été endommagés lors des affrontements du premier trimestre 2007. Le tremblement de terre de janvier 2010 a également endommagé les infrastructures du réseau d'eau de Cité Soleil et entravé les travaux de réhabilitation.



Cité Soleil. Des résidents de Cité Soleil s'approvisionnent en eau à l'une des fontaines réhabilitée par le CICR.

A nos jours, 35 kiosques ont été réhabilités; deux (2) autres sont actuellement en cours et 18 nouvelles réhabilitations sont prévues avant la fin de l'année 2013. En outre, les stations de pompage (SP) de Duvivier 1 (D1), Duvivier 2 (D2) et Duvivier 4 (D4) réhabilitées sont actuellement en service.

Objectif du programme :

- une amélioration de la production (+ 60%) des stations de pompage D1, D2, D4 et D5
 - D1 = 80 m³/ heure (station de pompage support)
 - D2 = 151 m³/ heure
 - D4 = 172 m³/ heure
 - D5 = 135 m³/ heure (station de pompage support)
- une amélioration de la distribution sur la commune de Cité Soleil
- un meilleur accès à l'eau pour les résidents de Cité Soleil
- une reprise effective du service général d'exploitation par la DINEPA à travers le Centre Technique d'Exploitation de la Région Métropolitaine de Port-au-Prince (CTE RMPP) sur l'ensemble du réseau de la commune de Cité Soleil.



Cité Soleil. La station de pompage Duvivier 4 avant réhabilitation.

La réhabilitation de ces quatre stations de pompage de D1, D2, D4 et D5 a permis une nette amélioration de l'accès à l'eau sur l'ensemble du réseau d'alimentation en eau de Cité Soleil. En outre, le prix de l'eau dans les kiosques est passé à une (1) gourde (= 0.025 USD) le seau. Avec une rationalisation du système de distribution en cours, en plus d'une gestion d'exploitation optimale, la production de l'eau à Cité Soleil connaît depuis Juillet 2011 (mois d'inauguration des stations de pompage de D2 et D4 après réhabilitation) une nouvelle augmentation. En conséquence, les résidents bénéficient théoriquement d'une quantité d'eau qui devrait dépasser les 15 litres par personne et par jour.



Cité Soleil. La station de pompage Duvivier 4 réhabilitée.

Informations techniques

1. Quelques chiffres

- En jaune : limites de Cité Soleil
- Population totale estimée : environ 200'000 personnes
- Superficie : environ 2 km²



2. Travaux déjà réalisés :

- ü Construction des nouveaux abris des générateurs et des réservoirs de carburant à D2, D4 et D5
- ü Installation d'une nouvelle pompe à D4 et D5
- ü Installation des stations de traitement par chloration à D1, D2, D4 et D5
- ü Standardisation du banc hydraulique des stations de pompage de D1, D2, D4 et de D5 (remplacement et ajout des nouvelles pièces hydrauliques et installation d'anti-bélier)
- ü Réaménagement général des 4 sites
- ü Sécurisation et réhabilitation des poteaux électriques à D2 et D4
- ü Prolongement et connections de la ligne électrique à D5
- ü Installation de deux génératrices de support à D2 et D4
- ü Mise en place de système de gestion des hydrocarbures
- ü Réhabilitation complète des abris existants à D2 et D4
- ü Construction complète des locaux techniques et locaux d'habitation à D1 et D5
- ü Construction d'une rampe de distribution pour camion citerne à D1
- ü Construction complète et installation de nouveaux équipements hydrauliques et électromécaniques à la nouvelle station de pompage Duvivier 5 (D5)
- ü Réhabilitation complète et installation de nouveaux équipements hydrauliques et électromécaniques à la nouvelle station de pompage Duvivier 5 (D5)
- ü Donation d'une pompe + moteur de secours pour la station D2 avec accessoires

Coût total des travaux = 929'904 USD

Les efforts des autorités, avec l'appui du CICR, se concentrent à présent sur la remise en place d'un système de gestion du réseau d'eau de Cité Soleil transparent et autosuffisant. Le CICR poursuivra ses activités en 2013 à Cité Soleil avec la finalisation de la réhabilitation de l'ensemble des bornes fontaines (55 au total) sachant que 20 kiosques d'eau restent encore à être réhabilités.



Comité international de la Croix-Rouge

1, Impasse Brave, Rue Mercier Laham
Delmas 60, Haïti

Informations : Jean Jacob Charles
Tél. (+509) 34 15 98 17
Email : jcharles@icrc.org
Site Internet : www.icrc.org